

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 11/05/2023

Reçu en préfecture le 11/05/2023

Publié le 11/05/2023

ID : 026-212602528-20230424-CM20230424_5BIS-DE



L'An deux mille vingt-trois, le 24 avril, le Conseil Municipal de la Commune de Portes-lès-Valence, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Geneviève GIRARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 18 avril 2023.

PRESENTS : Geneviève GIRARD, Daniel GROUSSON, Suzanne BROT, Lilian CHAMBONNET, Stéphanie HOUSET, Antonin KOSZULINSKI, Sabine TAULEIGNE, Patrick GROUPIERRE, Corine ARSAC, Isabelle WICKI, Laurent PEMEANT, Valérie GARCIA, Philippe MILLOT, Fanély MONVILLE, Luc CHARPENTIER, Marie-Renée AVON, Jérémy FERNANDEZ, Geneviève BOUX, Guy LE DROGO, Sylvie DELOCHE, Jean-Louis SAINT-CLAIR, Catherine BARNERON, Dimitri DELAIGUES, Danièle BERTHONNET, Michel BERNE, Dorian DANTIN, Pierre TRAPIER, Marie-José BAYOUD-TORRES, Jean-Michel BOCHATON.

POUVOIRS : Agnès PAGES à Marie-José BAYOUD-TORRES, Hélène PINET à Jean-Michel BOCHATON Claude ILLY à Pierre TRAPIER.

EXCUSÉE : Sandrine AUGIER

OBJET : AEP Jeunesses et Familles – Subvention exceptionnelle.

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que, depuis 70 ans, l'association AEP Jeunesses et Familles organise des séjours en colonies de vacances au domaine de Vabre à Boulc-en-Diois.

Suite à la crise sanitaire, l'association a obtenu l'accord de la CAF et de Jeunesse et Sports pour relancer l'activité avec un contingent en juillet 2022 de 50 jeunes et un accompagnement de la collectivité pour les frais de transport.

Malgré la réussite de l'opération du séjour en 2022, la situation n'est pas revenue au niveau avant COVID, et nécessite toujours une aide au financement pour laquelle l'association sollicite la collectivité.

Compte tenu de l'intérêt pour les jeunes portois, de l'activité de l'association, il est proposé d'allouer une subvention de 1 480 € correspondant à la prise en charge du transport des jeunes.

Le Conseil Municipal, par 32 voix pour, alloue une subvention exceptionnelle de 1 480 € à l'association AEP Jeunesse et Familles.

Fait et délibéré en mairie.

Liste des votes affichée et publiée le 25/04/2023

Le Maire,